

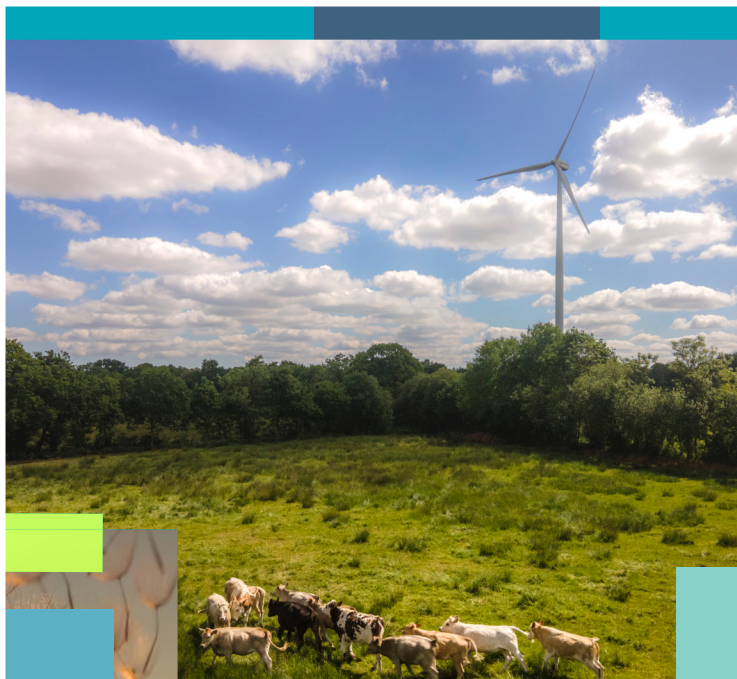
PROJET EOLIEN DES FONTAINES

Lettre d'information n°7

Madame, Monsieur,

Nous revenons vers vous avec cette 7^{ème} lettre d'information sur le projet éolien des Fontaines sur les communes de Courgivaux et Neuvy afin de vous informer des avancées sur le projet et de vous faire découvrir notre nouveau groupe d'appartenance : SSE Renewables !

Laurine SILBERMAN
Cheffe de projet



Contact : laurine.silberman@sse.com



Le projet est de nouveau en instruction depuis janvier 2022, les services de l'administration sont encore en cours d'analyse de notre dossier et nous attendons de leurs nouvelles pour pouvoir avancer et procéder à l'Enquête Publique.

Nous continuons de vous tenir au courant à travers le site internet, et les lettres d'information dès que nous en saurons plus.

Rappel de notre site internet



Vous souhaitez suivre les actualités du projet éolien ?

Rendez-vous sur le site :
eolien-fontaines.com



SSE Renewables en France

Vous nous connaissez sous le nom de Siemens Gamesa. Toutefois, depuis le 1^{er} septembre 2022, l'équipe a quitté le groupe Siemens Gamesa, qui souhaitait se recentrer sur son cœur de métier : la conception et la fabrication d'éoliennes. Nous avons depuis rejoint SSE Renewables, énergéticien leader au Royaume-Uni et en Irlande, qui développe, construit et exploite des projets d'énergies renouvelables : parcs éoliens terrestres et en mer mais aussi barrages hydroélectriques et centrales photovoltaïques. SSE Renewables fait partie du groupe SSE plc, qui emploie plus de 10 000 personnes. Ses activités incluent par ailleurs le transport et la distribution de l'électricité produite.

La société est pleinement engagée dans la transition énergétique en France !

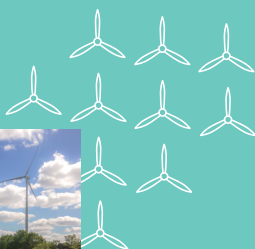
L'équipe projet reste inchangée, toujours basée à Lyon.
Elle s'ouvre à de nouveaux projets solaires et de stockage d'électricité par batteries.



Laurine
SILBERMAN
Cheffe de projet

SSE Renewables : un groupe international

SSE Renewables est l'un des principaux développeurs et opérateurs d'énergie renouvelable, basé au Royaume-Uni et en Irlande, avec une présence croissante au niveau international.



« Nous sommes une équipe d'environ **1 500 professionnels de l'énergie renouvelable** basés au Royaume-Uni, en Irlande, en Espagne, en France, en Italie, en Grèce, aux Pays-Bas, au Japon et aux États-Unis. Nous avons affiné nos compétences en réalisant depuis plus de **15 ans des projets d'envergure mondiale**. Nous disposons d'une expertise en matière de conception de projets, d'obtention d'autorisation administrative et d'implication des parties prenantes nous permettant d'assurer le financement, la construction et l'exploitation de tous nos parcs. »



Nous disposons d'un portefeuille opérationnel d'environ **4 GW de production** d'énergie éolienne terrestre, éolienne en mer et hydroélectrique, et d'une réserve de projets de plus de **13 GW en cours de développement**.



Onshore

1 936 MW
en fonctionnement

OBJECTIF

Ouvrir la voie de la neutralité carbone en développant des projets d'énergies renouvelables permettant la réduction des émissions de CO₂

Hydroélectricité

1 459 MW
en fonctionnement



Offshore

579 MW
en fonctionnement



Notre expertise dans le développement de projets d'énergies renouvelables

SSE Renewables vous accompagne durant toutes les étapes du projet



Le diagnostic archéologique

Le préfet de région et son service archéologique ont prescrit un diagnostic archéologique pour le projet éolien des Fontaines à l'été 2023.

Son objectif :

Vérifier si le terrain recèle des traces d'anciennes occupations humaines susceptibles d'être détruites.

Une convention est alors signée entre l'Inrap (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) et l'aménageur, qu'il soit public ou privé. Elle détermine les délais de réalisation du diagnostic, les conditions d'intervention et, le cas échéant, les moyens techniques que l'aménageur prendra à sa charge. Des sondages sont alors effectués par l'Inrap sur 5 à 10 % de la surface de terrain concernée par le projet.

L'Inrap recueille auprès de l'aménageur toutes les données utiles liées au projet d'aménagement (topographie de l'emprise, coordonnées des autres intervenants), établit la composition de l'équipe archéologique et mobilise les moyens techniques nécessaires (pelles mécaniques, installation de chantiers).

La méthodologie employée permet de détecter, caractériser, circonscrire et dater les éventuels vestiges archéologiques présents dans le sous-sol. À l'issue de cette intervention sur site, les archéologues remettent un rapport de diagnostic aux services de l'État (Service régional de l'Archéologie de la région concernée). Sur la base de ces conclusions, soit l'aménageur est autorisé à entreprendre des travaux une fois l'autorisation obtenue, soit une fouille complémentaire est prescrite.

